

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 746f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Conférence du Conseil de l'Europe sur l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées

Strasbourg, 20.10.2008 – La pleine participation, l'intégration et l'autonomisation des personnes handicapées en Europe représenteront les principaux thèmes d'une conférence qui se tiendra à Strasbourg les 29 et 30 octobre.

Celle-ci est organisée par la Direction générale de la Cohésion sociale du Conseil de l'Europe et la Coopération nordique en matière de handicap, sous l'égide de la présidence suédoise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et de la présidence du Conseil des ministres nordique.

Cet événement vise à promouvoir la reconnaissance et l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées 2006 – 2015.

Parmi les intervenants lors de la session d'ouverture figureront Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, Per Sjögren, ambassadeur et représentant permanent de la Suède auprès du Conseil de l'Europe, Lokman Ayva, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et Marie-Dominique Dreyse, adjointe au maire de Strasbourg.

Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, devrait présenter un exposé introductif sur la mise en œuvre nationale des droits des personnes handicapées.

La conférence comprend des sessions plénières, au cours desquelles seront présentés les exposés des Etats membres qui ont déjà ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ou qui ont l'intention d'y procéder prochainement, ainsi que des exposés consacrés à la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées 2006-2015.

Les participants auront également la possibilité d'assister à six ateliers distincts, qui aborderont notamment les questions des enfants handicapés, des femmes et des filles handicapées, du vieillissement et du handicap, de la conception universelle de l'accessibilité, de l'approche intégrée de l'égalité – rôles et responsabilités, ainsi que de la qualité des services et de l'assistance.

Cet événement mettra également en avant des exemples de bonnes pratiques en matière de protection sociale des personnes handicapées dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et visera à promouvoir la coopération internationale à l'échelon gouvernemental et non gouvernemental.

**La conférence, ouverte à la presse, débutera le 29 octobre à 10 heures
au Palais de l'Europe, 2^e étage, salle 5.**

/..

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.

La conférence sera précédée par l'inauguration officielle, le 29 octobre à 9 heures, de l'[exposition itinérante sur l'histoire du handicap](#), en présence de Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, et de Judit Jozsef, ambassadrice et représentante permanente de la Hongrie auprès du Conseil de l'Europe, dans le hall du Palais de l'Europe.

La conférence devrait réunir environ 150 experts gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de handicap, décideurs de l'ensemble des Etats membres et observateurs du Conseil de l'Europe, ainsi que d'autres organisations internationales, dont les organisations de personnes handicapées et les organisations qui œuvrent en faveur de ces dernières.

Note aux rédactions

1. Les intervenants de la conférence peuvent accorder des interviews. Pour prendre rendez-vous à cette fin avec certains participants, veuillez contacter Ulvi.Akhundlu@coe.int
2. [Le « Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la promotion des droits et de la pleine participation des personnes handicapées à la société : améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en Europe 2006-2015 »](#) a été lancé lors de la conférence européenne sur le handicap qui s'est tenue en Russie, à Saint-Pétersbourg, les 21 et 22 septembre 2006. Ce document est à présent disponible en vingt et une langues, ainsi qu'en braille et en version facile à lire en anglais et en français.